

## Appel à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant régional pour la planification opérationnelle du Plan de Convergence 2 de la COMIFAC

Par la déclaration de Yaoundé, les Chefs d'Etats des pays d'Afrique Centrale ont exprimé leur engagement de contribuer à la gestion durable des forêts et de la biodiversité du Bassin du Congo, de manière concertée et harmonisée. Cet engagement est traduit dans le plan de convergence.

Ce Plan de convergence adopté en février 2005 a été révisé à la fin de la première période décennale de mise en œuvre et validé en juillet 2014 par le Conseil des Ministres de la COMIFAC pour la période décennale 2015-2025.

Comme pour la première version du Plan de convergence (2005-2014), le Plan de convergence 2 devra également faire l'objet d'une déclinaison opérationnelle de ses axes d'interventions, à travers l'élaboration des plans d'opérations périodiques. Cette déclinaison opérationnelle devra notamment spécifier par types d'activités, les responsabilités, les échéances, les budgets et les conditions de succès.

### 1. Objectif général de la consultation

L'objectif global de cette consultation est de procéder à la déclinaison opérationnelle du Plan de convergence 2 de la COMIFAC sur une période de temps définie de 4 ans en vue de garantir l'atteinte des objectifs stratégiques et opérationnels dudit Plan de convergence.

### 2. Tâches du/de la consultant(e)

- Recenser les actions prioritaires des interventions à mener ou en cours et alignées aux résultats attendus du PC 2 ;
- Proposer pour chaque action formulée : les responsables, les échéances à court et moyen termes, les coûts de réalisation nécessaires, les partenaires d'appui et les conditions de réussite ;
- Proposer des objectifs mesurables avec des étapes intermédiaires pouvant servir de guide pour l'élaboration des planifications nationales ;
- Elaborer le Plan d'opérations du Plan de convergence pour la période définie et proposer une estimation globale des coûts des activités (budget) ;
- Etablir des passerelles entre les résultats attendus du PC 2 et les cadres de programmation ou de planification nationales dans le secteur forêts et environnement (PSFE Cameroun, Plan stratégique Gabon Vert, PNEFEB RDC, etc.) ;
- Etablir des passerelles entre les résultats attendus du PC 2 et ceux des organisations/institutions sous régionales fonctionnelles de l'espace la COMIFAC (CEFDHAC, OFAC, RIFFEAC, CICOS, CEMAC, ....) ;
- Proposer le cas échéant des pistes d'actions d'accompagnement des pays ne disposant pas de cadre de planification nationale ;
- Présenter le draft du plan d'opérations lors d'une concertation sous-régionale multi-acteurs en vue de la finalisation et la validation du document.

### 3. Résultats et produits attendus

- Un document du Plan d'opérations du Plan de Convergence 2 précisant pour chaque action formulée : les responsables, les échéances à court et moyen termes, les coûts de

réalisation nécessaires, les partenaires effectifs ou potentiels d'appui et les conditions de réussite est proposé;

- Une évaluation des coûts des activités du POPC est établie ;
- Des orientations pour l'élaboration des cadres de planification/programmation nationales pour les pays n'en disposant pas sont proposées.

#### 4. Compétences du/de la Consultant(e)

- Le consultant doit être un spécialiste en planification des projets et programmes de conservation ou de développement. Il doit également avoir :
- Un diplôme universitaire (au moins Bac+5) dans l'un des domaines suivants : gestion des ressources naturelles, appui au développement, planification et gestion de projets ;
- Une expérience avérée d'au moins dix (10) ans dans la planification des projets et programmes liés à l'environnement et la gestion durable, avec une expérience des approches régionales et des processus multi-acteurs. ;
- Une bonne connaissance du Plan de convergence, des politiques forestières des pays de la sous-région, du fonctionnement de la COMIFAC et des institutions partenaires (CEFDHAC, RAPAC, CICOS, CBLT, etc.) ;
- Une connaissance de l'environnement institutionnel et juridique du secteur forêts-environnement des pays membres de la COMIFAC ;
- Une grande capacité d'analyse et de synthèse.
- Une bonne maîtrise de la langue française. La maîtrise de l'anglais, de l'espagnol et du portugais (les autres langues officielles de la COMIFAC) sera un atout.

#### 5. Délai de recevabilité des dossiers de l'AMI :

Lieu du dépôt du dossier de l'AMI : Bureau régional de la GIZ à Yaoundé sis au quartier Bastos « Maison de la Coopération allemande ». Les plis contenant les dossiers complets de l'AMI (CV et références) seront à l'intérieur d'une enveloppe sous **pli fermé** portant l'adresse suivante : « *Bureau Régional de la GIZ à Yaoundé* » avec la mention : « *AMI COMIFAC Régional* » au plus tard **le 5 novembre 2015 à 15 heures précises**, délai de rigueur.

**N.B.** : Les intéressés résidant hors de Yaoundé pourront transmettre leurs CV et références par voie électronique à l'adresse email : [giz-kamerun@giz.de](mailto:giz-kamerun@giz.de).

Les soumissionnaires retenus après la phase de présélection seront informés par email/téléphone. Les termes de référence et le Dossier de consultation restreinte leur seront transmis à une adresse électronique qu'ils auront indiquée.

